

Version 2

Création de la rubrique ACCIDENT_MISP

- Base de cotisation : BC_AT_MISP
- Taux : 100

BC_AT_MISP

Avant

```
( CONSTANTE( GENERAL. PLFSECUHEURE) *0. 07) * [ NB_HEURESTPAYE. MONTANT]
```

Après

```
( CONSTANTE( GENERAL. PLFSECUHEURE) *0. 07) * [ NB_HEURESTPAYE. MONTANT] *  
LISTEGEN( TX_ACC; CONSTANTE( CONTRAT. TAUX_ACCIDENTTRAVAIL) ) / 100
```

Création de la rubrique indemnité de volontariat associatif

SC_IND_VOLON : Indemnité volontariat associatif

Le montant a pour participation uniquement le brut en + et le brut fiscal en - (l'indemnité n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu).

Pour les cotisations :

- VIEILLESSE_SC : Vieillesse service civique
- VIEIL_SC_TRA : Vieillesse SC sur tranche A
- N_CSGND_SC : C.S.G non déductible service civique. Base BC_CRDS Taux 9.20% CTP : 594

Revision #5

Created 22 August 2025 11:21:21 by Valéry HUMEZ

Updated 3 February 2026 10:21:58 by Valéry HUMEZ